


5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>1. Travail de groupe de réalisation d'un plan d'implémentation de NWOW (50%) 2. Examen écrit de fin de cours sur la base d'un cas à résoudre individuellement avec livre ouvert et accès internet ouvert (50%)</p> <p>Les deux critères principaux pour la réussite sont la capacité à intégrer et mettre en pratique les différents concepts vus lors des cours ainsi que la capacité à analyser une situation afin de mettre en place un plan d'actions cohérentes et mesurables. Tant le travail de groupe que l'examen auront pour but de vérifier l'atteinte de ces critères.</p> <p><i>Critères de réussite</i></p> <p>La réussite est à 10/20 pour chacune des deux épreuves d'évaluation (travail de groupe / examen écrit). Une présence active à au moins 80 % des heures est requise, faute de quoi l'étudiant pourra être mis en échec pour l'activité concernée (Art. 18 du Règlement des études ICHEC-ISFSC). Les absences justifiées (certificat) n'entrent pas dans ce calcul.</p> <p>Concernant l'utilisation des IA :</p> <p>"Tout travail est une production originale. Il est attendu des étudiant-es un respect scrupuleux des règles et bonnes pratiques de citation, de référencement et de non-plagiat.</p> <p>L'utilisation de l'IA générative est acceptée pour autant qu'elle soit ponctuelle et limitée, sauf disposition contraire de la part de l'enseignant-e et/ou de l'assistant-e. Dans tous les cas, l'utilisation de l'IA doit être explicitement indiquée. Toute partie de travail ou de présentation prenant appui, de quelque manière que ce soit, sur l'IA générative, doit être clairement identifiée (par exemple, par une note en bas de page) qui précise quel outil d'IA générative a été utilisé et quel en a été l'utilisation dans la partie concernée.</p> <p>« Reprendre » un travail personnel ou de groupe réalisé dans le cadre de quelque UE que ce soit nécessite beaucoup de prudence. Exceptionnellement, une telle démarche peut être envisagée à condition que l'étudiant-e (1) en demande l'autorisation à l'enseignant-e et/ou l'assistant-e, (2) justifie cette « reprise » dans le cadre du travail, lequel, dans son ensemble, doit bien évidemment constituer un apport original par rapport au premier travail, et (3) applique scrupuleusement les règles de citation et de référencement à tout usage de ce travail. Le non-respect de ces règles peut être considéré comme une irrégularité (auto-plagiat).</p> <p>Tout manquement dans l'application des règles énoncées ci-dessus peut conduire à une sanction académique et/ou disciplinaire pour plagiat et/ou irrégularité, conformément au règlement général des études et des examens."</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En dehors de ce qui est déjà prévu dans le cahier de charges de l'UE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de cas issus de la vie réelle et apportés par les professeurs - Classes inversées - Travail de groupe
Contenu	<p>Le développement des réseaux socionumériques et des plateformes de collaboration à distance a un impact profond sur la vie et les modes de travail dans les entreprises et les organisations non marchandes. La frontière entre l'interne et l'externe est de plus en plus poreuse, le rapport au temps et à l'espace de travail devient « flexible », les structures et les pratiques de management évoluent, les relations humaines deviennent plus complexes à gérer.</p> <p>L'UE a pour objectif d'analyser les évolutions des organisations et des environnements et pratiques de travail dans les organisations « connectées ». Elle privilégie une approche systémique de l'organisation et de ses réseaux/communautés. Les principales thématiques abordées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse institutionnelle des organisations marchandes et non marchandes depuis l'avènement des réseaux socionumériques et des plateformes collaboratives, avec une remise en perspective des tendances actuelles dans le temps long de l'évolution des modes de travail depuis le développement des réseaux informatiques. • Les transformations de l'organisation du travail et de la gestion des ressources humaines (cf. les initiatives de type NWOW ou NFOT). Ces transformations sont à la fois sociales et managériales (cf. par exemple les équipes virtuelles), spatiotemporelles (cf. notamment le flex desk et les différentes formes de télétravail) et techniques (cf. par exemple les plateformes de collaboration à distance). • Les Réseaux Sociaux d'Entreprises (RSE) et les plateformes de collaboration à distance : typologie des outils de travail, analyse des usages et des effets sur le travail et la vie de l'organisation...

	<ul style="list-style-type: none"> • Implications et enjeux du « any where, any time & any device » pour l'organisation (par exemple en termes de management interculturel, de gestion des connaissances, de réactivité par rapport aux sollicitations de l'environnement) et pour les travailleurs (par exemple en termes de contrôle vs autonomie, de bien-être au travail, d'équilibre vie privée/vie professionnelle, d'individualisation du travail). <p>Plus concrètement, l'UE a pour but de positionner, d'appréhender et de mettre en pratique les différents outils et nouvelles mécaniques de travail au sein des organisations (tant du secteur privé que du secteur public). Les Tic ont profondément bouleversé les dynamiques de travail et de nouvelles façons de travailler sont apparues, qui seront étudiées dans le cadre de cette UE. Les équipes travaillent en 2016 de façon fondamentalement différentes et l'UE aura pour but de faire prendre conscience des évolutions des organisations et de leurs façons de travailler.</p> <p>Plan de cours</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation du monde des organisations au sein d'un monde connecté : de l'entreprise du XXème siècle à l'entreprise 2.0 2. Evolutions des notions d'autorité de pouvoir et de leadership 3. Le télétravail 4. Le NWO 5. Le nouveau rôle des RH (employer branding, intelligence collective, passage du contrôle à la confiance) 6. Entreprise connectée et sécurité de l'information 7. La gestion des accès à l'information et le BYOD 8. Importance de la formation aux nouveaux outils 9. Les réseaux sociaux internes comme outil de changement interne 10. Codes de conduite et contrôle des communications électroniques
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Choquet, I. & Folon, J. Management et ressources humaines 2.0, ed. Corporate, 2015. • Folon, J., Le printemps numérique, Ed. Corporate, 2014
Autres infos	<p>Supports spécifiques à l'UE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Slides et notes sur la plateforme - Sources externes - Synthèses d'articles
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en stratégie de la communication et culture numérique (horaire décalé)	COMB2M	5		
Attestation de réussite : accession au niveau A pour les fonctionnaires fédéraux	ACNA7FC	5		